

ce n° à
verif.

manus hétéro

F1

MZ 62020

-1-

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 30391 ex 1

Cote B

23.07.90

P 187

L'AFRIQUE DANS LE TIERS-MONDE : SIMILITUDES ET SINGULARITES DEMOGRAPHIQUES

PAR PATRICK GUBRY (ORSTOM)(1)
ET JACQUES VERON (INED)(1)

Crise du Tiers-Monde. Crise politique. Crise économique. Crise sociale. Des populations en expansion rapide. Une croissance démographique qui, si elle ne les crée pas, aggrave les difficultés auxquelles tentent de faire face les pays. Et, au sein du Tiers-Monde, l'Afrique, un "continent à la dérive"...

Une telle vision, bien que comportant une part de vérité, est trop grossière pour rendre compte de la réalité du Tiers-Monde, aujourd'hui. Celui-ci regroupe un ensemble hétérogène de pays ayant chacun sa propre marge de manoeuvre, marge dépendant aussi bien de son histoire, que des avantages comparatifs dont il dispose sur le plan économique, que du degré de cohésion sociale... La pression démographique ne s'exerce pas de la même manière en Inde qu'au Brésil ou en Algérie, ni de la même manière dans chacune des régions de ces pays.

L'Afrique se singularise aujourd'hui par une croissance démographique rapide -une transition démographique à peine amorcée- mais elle doit aussi faire face à des problèmes communs dans une certaine mesure à l'ensemble des pays du Tiers-Monde, problèmes d'éducation, d'emploi, de croissance urbaine...

Le Tiers-Monde en crise

Nombreux sont les pays communément dénommés "en voie de développement" confrontés à des situations de crises. Des crises politiques multiformes : guerres civiles (Nicaragua, Angola, Mozambique, Soudan, Ethiopie, Afghanistan, Kampuchea...), querelles de territoires (contentieux entre le Maroc et l'Algérie à propos de leur frontière commune et du Sahara Occidental, conflit tchado-libyen au sujet de la bande d'Aouzou, conflit du Cachemire opposant l'Inde au Pakistan...), démocratie qui se cherche en Chine ou en Afrique. Des crises économiques, multiformes aussi. Liées à l'absence de ressources naturelles dans certains cas, à l'échec des politiques de développement dans d'autres et trop souvent conséquence de situations de domination (impossibilité d'influencer les cours mondiaux des matières premières, forte vulnérabilité au renchérissement de l'énergie et incapacité à endiguer la croissance de la dette). Des crises sociales, larvées, latentes, nourries par les inégalités, aggravées par le chômage. Un système scolaire menacé par l'afflux d'enfants.

Tous ne sont pourtant pas en crise. Les "Quatre Dragons" d'Asie se développent à un rythme rapide.

(1) Centre français sur la Population et le Développement (CEPED) - 15, rue de l'Ecole de Médecine - 75 270, PARIS cedex 06 - Tél. : (1) 46 33 99 41

B 30391 Ex 1

La Corée du Sud ne disposait pourtant pas de ressources naturelles ; elle a fondé son développement sur le travail et, en une vingtaine d'années, elle a transformé un travail banal en un travail qualifié (2). D'autres pays de cette région comme la Malaisie ou la Thaïlande tirent des leçons de l'expérience coréenne.

Il est certain que les pays où la croissance démographique s'est peu ralentie au cours de la dernière décennie éprouvent de grandes difficultés à concilier évolution démographique et développement. L'essentiel des ressources peut ne servir qu'à maintenir constant le niveau atteint qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé... Ce qu'il est convenu d'appeler, à la suite d'Alfred SAUVY, les "investissements démographiques" absorbent une grande part voire la totalité des ressources au détriment d'un progrès. Des perspectives de population, effectuées naguère en Inde, chiffraient le coût du seul maintien de la qualité de l'enseignement au cas où la croissance démographique actuelle (autour de 2 % par an) ne se ralentirait pas et montraient que ce coût excédait les capacités de financement (entendues comme une proportion fixe du revenu national). En Chine, la croissance est plus lente (1,6 %) mais la croissance rapide des dernières décennies se traduit par des difficultés d'absorption de la main d'oeuvre par le marché du travail, d'autant plus que les taux d'activité des femmes sont très élevés.

Continent où la croissance démographique est la plus rapide, l'Afrique est aujourd'hui confrontée à des problèmes de nutrition et notamment de dépendance alimentaire, de santé publique, d'éducation, d'emploi mais aussi de migrations internationales. Nous nous proposons d'examiner ici quelques spécificités de la démographie africaine, particulièrement en ce qui concerne la fécondité, la mortalité et l'urbanisation.

L'Afrique : une croissance démographique rapide (3).

La population de l'Afrique s'accroît aujourd'hui à un rythme annuel de plus de 3 %. C'est en Afrique de l'Ouest que la croissance est la plus rapide (3,2 %)

et en Afrique australe qu'elle est la plus lente (2,6 %). Dans un cas il y a doublement des effectifs en 22 ans et dans l'autre en 27 ans.

L'Afrique compte en 1990 quelques 650 millions d'habitants. Les perspectives des Nations-Unies indiquent qu'en l'an 2000 la population africaine sera comprise entre 800 et 900 millions (4). A l'horizon 2025, l'écart entre hypothèses extrêmes serait de 400 millions (1,8 milliards contre 1,4). Le poids de la population de l'Afrique dans la population du monde passerait durant cette période de 12 % à environ 19 %. A cet horizon, les perspectives ne sont toutefois qu'indicatives, car les changements de la fécondité et de la mortalité, à moyen terme, sont incertains (baisse plus ou moins marquée de la fécondité, inconnue du SIDA...).

A l'horizon 2000, l'inertie démographique joue à plein. Etant donnée la natalité actuelle, la seule population en âge de scolarité primaire (6-11 ans) s'accroîtra de plus de 50 millions (dont 20 millions en Afrique de l'Ouest). La population active disponible augmentera de quelques 100 millions de personnes (augmentation de l'ordre de 50 %). Quand on connaît les difficultés d'emploi actuelles, on imagine l'ampleur du défi que devra relever l'Afrique dans les prochaines décennies.

Persistance d'une forte fécondité et mortalité en baisse

L'Afrique est le continent du monde qui connaît actuellement les taux de fécondité les plus élevés. L'Enquête Mondiale sur la Fécondité et d'autres données nationales disponibles sur la dernière décennie indiquent un "indice synthétique de fécondité" supérieur à 6 enfants par femme en moyenne dans la plupart des pays africains. Les records mondiaux semblent détenus par le Rwanda et le Kenya (respectivement 8,5 et 8,4 enfants par femme). La moyenne pour le continent se situe autour de 6,3 enfants contre 3,6 dans le monde.

L'évolution de la fécondité est relativement "hésitante". La baisse régulière de la fécondité, le plus

(2) JUDET (Pierre), 1989, Réussites en Asie : expériences uniques ou modèles en puissance ? *In* L'avenir des Tiers-Mondes. Asie. Paris : GEMDEV, 158 p., p. 23-42. (Cahier n° 15).

(3) Deux ouvrages récents abordent les différents aspects de la question :

TABUTIN (Dominique) Ed., 1988, Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara. Paris : L'Harmattan, 551 p.

(Bibliothèque du Développement).

VAN DE WALLE (Etienne), SALA DIAKANDA (Mpembele), OHADIKE (Patrick) Eds., 1988, L'état de la démographie africaine. Liège : UIESP, 156 p.

(4) UNITED NATIONS : Department of International Economic and Social Affairs, 1989, Global Estimates and Projections of Population by Sex and Age. The 1988 Revision. New York, IX-383 p. (ST/ESA/SER/R/93).

souvent observée ailleurs dans le monde, ne peut être mise en avant ici. Dans de nombreux cas au contraire, on assiste à une hausse de la fécondité, qui peut s'expliquer essentiellement par la persistance du désir des familles d'avoir une nombreuse descendance. Ce désir peut enfin être exaucé par un accès plus facile aux techniques sanitaires modernes par certaines couches de la population.

La littérature consacrée à l'analyse des facteurs de la fécondité est certainement la plus importante de toutes celles portant sur l'évolution démographique. Nous n'en retiendrons ici que quelques traits marquants. La modification de certains comportements, par exemple avec l'urbanisation, joue directement sur le niveau de la fécondité par un effet en quelque sorte "structurel". Ainsi, le raccourcissement de la durée de l'allaitement maternel ou le recours à l'allaitement artificiel diminuent l'aménorrhée post-partum et augmentent la fécondabilité des femmes ; la reprise précoce des rapports sexuels après le mariage joue dans le même sens. L'introduction des antibiotiques élimine une cause importante de stérilité, celle provoquée par les maladies vénériennes. A l'inverse, le recul de l'âge au mariage avec la croissance de la scolarisation secondaire, l'extension du travail salarié féminin et l'augmentation de la dot dans certains milieux tend à faire baisser la fécondité.

Mais le désir d'une forte descendance, particulièrement en milieu rural, s'appuie aussi et surtout sur des considérations économiques objectives telle la nécessité d'assurer "ses vieux jours" dans un milieu dépourvu de sécurité sociale, où persiste une mortalité infantile très élevée ; nécessité aussi de diversifier ses sources de revenus en envoyant par exemple certains de ses enfants "tenter leur chance" en ville dans des activités non agricoles, ce qui implique d'en avoir beaucoup. Dans ce domaine, l'intérêt individuel peut facilement s'opposer à l'intérêt collectif. Les raisons sociales ne doivent pas pour autant être négligées. La recherche d'un descendant mâle reste très répandue et pas seulement chez les Musulmans. Elle conduit à une augmentation de la fécondité même chez ceux qui auraient voulu limiter leur descendance. Globalement, l'aspiration à un nombre élevé d'enfants doit aussi être rattachée à un sentiment très profond de "défense de la vie", dont il faudrait rechercher les racines dans la nuit des temps. Ces attitudes et conceptions entraînent une pénétration limitée des techniques contraceptives modernes, accentuée par

la faible "densité médicale", un pouvoir d'achat de la population réduit et une information parcimonieuse.

Ces tendances profondes ne doivent pas faire conclure à une situation figée et les prémices d'une évolution décisive sont sans doute déjà perceptibles dans certains milieux, tels le milieu urbain, plus ouvert aux influences extérieures. Dans ce cadre, l'évolution de la condition féminine est appelée à jouer un rôle de premier plan.

A côté d'une fécondité élevée, à l'évolution incertaine, la mortalité a connu une baisse régulière depuis une quarantaine d'années, l'espérance de vie à la naissance passant de 37,8 ans en 1950-55 à 49,4 ans en 1980-85, soit un gain de 11,6 ans en 30 ans (5).

Cette baisse peut être attribuée aux campagnes de vaccination, à l'extension des infrastructures médicales, au développement de la scolarisation et des moyens de communication, ainsi qu'à la monétarisation croissante. Il n'en demeure pas moins que l'Afrique reste le continent à la plus forte mortalité : l'espérance de vie au niveau mondial se situait autour de 61 ans à la même époque. La mortalité infantile en particulier reste très préoccupante. Les causes principales en sont la malnutrition, la rougeole, le paludisme et les maladies diarrhéiques. Dans la zone sahélienne, sujette à de grandes variations climatiques, on observe notamment un "pic" de mortalité en fin de saison sèche, avant la récolte, correspondant à une période de "soudure alimentaire". Ce pic s'accroît lors d'une période de sécheresse plus prononcée, ayant entraîné une mauvaise récolte l'année précédente.

La situation sanitaire africaine, en réalité, même si la mortalité continue à baisser, est de plus en plus considérée comme inacceptable par la population, du fait même du développement des systèmes d'information qui permettent à tout un chacun de se rendre compte de la situation dans les autres parties du monde. On n'accepte plus volontiers ce qui pouvait être considéré comme une fatalité il y a seulement 15 ans. Des situations plus dramatiques encore peuvent se présenter au fur et à mesure que l'on descend à un niveau géographique plus petit.

L'évolution future de la mortalité africaine est sujette à de grandes incertitudes. On peut se demander si une éventuelle persistance de la crise économi-

(5) NATIONS-UNIES : Département des Affaires Economiques et Sociales Internationales, 1989, La population mondiale à la sortie du XXème siècle. New York, X-143 p

que actuelle ne peut pas avoir une influence ultérieure sur la mortalité ; du moins aura-t-elle probablement une influence sur la capacité des systèmes de santé à répondre aux besoins. Parmi ceux-ci, deux inconnues de taille : la résistance accrue du paludisme à la chimio-prophylaxie d'une part, l'évolution du SIDA d'autre part. Les taux de séro-prévalence du virus du SIDA sont les plus élevés du monde dans certains pays d'Afrique. Certaines études montrent que 5 % des habitants de la Côte d'Ivoire, 8 % de ceux de la ville de Bangui (6) et jusqu'à 27 % des habitants de Kigali (Rwanda) seraient infectés par le VIH. Le mode de propagation y est hétéro-sexuel, contrairement aux pays du nord et les modes de vie en Afrique subsaharienne, avec souvent une très grande liberté sexuelle, associée à la polygamie, font que le potentiel d'extension rapide du SIDA y est très élevé. Compte-tenu des taux élevés de fécondité en Afrique subsaharienne et du taux de transmission transplacentaire, de la mère à l'enfant, estimé à 52 % (contre environ 30 % dans les pays occidentaux), le danger représenté par les risques de transmission du virus aux enfants doit être évalué à sa juste mesure.

La persistance d'une forte fécondité en Afrique a pu faire douter de l'universalité du schéma de la transition démographique, qui consiste à considérer que l'évolution démographique part d'un modèle à forte fécondité et à forte mortalité pour aboutir à un modèle à faible fécondité et à faible mortalité. Sans aller jusque là, il faut cependant constater que l'Afrique n'en est en tout état de cause qu'au commencement de la transition.

Une urbanisation de plus en plus difficile à maîtriser

L'Afrique fait partie avec l'Asie des régions les moins urbanisées du globe. On y compte environ 32 % de population urbaine en 1985 contre 42 % dans l'ensemble du monde. Les disparités géographiques de l'urbanisation en Afrique sont très fortes. Les pays d'Afrique du nord, les pays côtiers d'Afrique occidentale et ceux d'Afrique australe sont plus urbanisés que les pays de l'intérieur, car ils ont été les premiers touchés par la colonisation, à l'origine de la quasi-totalité des grandes villes d'aujourd'hui.

Cependant, le taux de croissance annuel de la population urbaine dépasse actuellement en Afrique

tous les chiffres jusqu'alors enregistrés au niveau d'un continent : 5,2 % par an (7 % en Afrique orientale), d'après les données des Nations-Unies, pour la période 1975-85, contre 2,5 % en moyenne dans le monde. La proportion de la population urbaine en Afrique est estimée à 42 % en l'an 2000.

Cette "explosion urbaine", avec les problèmes qu'elle soulève, doit être prise en charge en tant que telle. Mais l'urbanisation mérite aussi que l'on s'y intéresse sur un plan proprement démographique pour deux raisons. D'une part, la proportion de la population urbaine s'accroissant, les indicateurs démographiques urbains pèsent d'un poids de plus en plus fort sur les indicateurs démographiques nationaux ; d'autre part, on peut considérer que l'évolution observée en ville est susceptible de se diffuser à terme dans l'ensemble du pays, jouant par là un rôle précurseur dans la transition démographique.

Les parts respectives de l'accroissement naturel des populations urbaines et de leur accroissement migratoire diffèrent selon la ville et le pays. Elles varient toutes deux entre les proportions de 40 % et de 60 %. Dans les grandes villes, très attractives, l'apport de la migration joue le plus souvent un rôle prépondérant, alors que l'inverse se produit dans les villes moyennes. D'une manière générale, pour une même ville, l'apport de la migration a tendance à diminuer dans le temps au profit de l'accroissement naturel.

Dans tous les cas, on voit que l'accroissement naturel représente une part tout à fait conséquente de l'accroissement total des populations urbaines du fait du maintien de la fécondité à un niveau élevé et de la baisse de la mortalité.

Les facteurs de baisse de la fécondité, déjà évoqués, sont plus importants en ville que les facteurs de hausse, les avantages d'une descendance nombreuse diminuant considérablement. Une différence importante se manifeste dans ce domaine entre l'Afrique subsaharienne, où la fécondité reste élevée, et l'Afrique du nord, à l'urbanisation plus ancienne, où la fécondité urbaine représente moins des 2/3 de la fécondité rurale. Il faut aussi noter que le taux de natalité, qui entre dans le calcul du taux d'accroissement, est d'autant plus élevé que la population en âge de procréer est importante, comme c'est le cas en ville, où les groupes d'âges les plus nombreux se situent entre 20 et 35 ans.

(6) BANQUE MONDIALE, 1989, L'Afrique subsaharienne. De la crise à une croissance durable. Washington D.C., XVI-346 p., p. 80 (Chiffre de 1987).

La mortalité est toujours plus faible en milieu urbain, par suite de la conjonction de trois facteurs décisifs : la présence des services de santé, un revenu plus important et un niveau scolaire plus élevé. De ce fait, la mortalité connaît une évolution différente en Afrique de ce qu'elle était dans les pays actuellement développés lors de la phase d'industrialisation, où l'on a observé une mortalité plus forte en ville. Quelques cas particuliers peuvent être relevés. Ainsi, la mortalité infantile peut connaître une hausse dans certaines villes moyennes, hausse que l'on est tenté d'attribuer au remplacement de l'allaitement au sein par l'allaitement artificiel et par l'absence simultanée d'eau potable. Dans tel ou tel quartier d'une grande ville, peuplé d'immigrants lointains originaires de régions à forte mortalité, on peut trouver parfois une mortalité plus importante que celle du milieu rural environnant. A l'avenir, on se devra de tenir compte de l'évolution du SIDA, qui est essentiellement une maladie urbaine en Afrique.

L'accroissement migratoire des villes revêt plusieurs aspects : l'exode rural en provenance du milieu rural ; le mouvement des réfugiés, le plus souvent en provenance de l'étranger ; les migrations inter-urbaines de la ville moyenne vers la grande ville dans le cadre d'un réseau urbain.

L'exode rural est le mouvement le plus important. Ses causes sont multiformes et doivent être disséquées au cas par cas : pression démographique ; sous-emploi rural ; insuffisance des revenus ruraux par rapport aux revenus réels ou espérés en ville ; manque d'infrastructures ; scolarisation préparant à des emplois et à un mode de vie urbains ; sclérose du milieu rural vis-à-vis des aspirations de certaines catégories de population (jeunes, femmes) ; oppression... Le phénomène est encore appelé à prendre de l'ampleur dans de nombreux pays africains, dont certaines zones rurales bien peuplées ont été peu touchées jusqu'à présent et où existent de fortes potentialités d'émigration. Seule la crise économique des années 1980 et les politiques "d'ajustement structurel" ont pu ralentir l'exode rural en amorçant même parfois un mouvement en sens inverse. Quelle est l'ampleur de ce mouvement ? Quel est son degré de permanence ? Les études restent à faire.

Les conséquences de l'urbanisation et de l'exode rural ne sont pas toutes négatives. Sur le plan économique, la concentration de la population permet de réaliser d'importantes économies d'échelle, rentabilisant plus facilement les investissements. L'afflux d'une nombreuse main-d'oeuvre est un facteur favorable à l'industrialisation, d'autant plus que c'est la partie la plus qualifiée de cette main-d'oeuvre qui

émigre en ville. Sur le plan social, la ville représente un "creuset" de l'intégration nationale, facteur très important en Afrique, puisque c'est en pratique le seul endroit où des gens d'origines différentes ont l'occasion de se côtoyer.

Mais les conséquences négatives de l'exode rural sont celles qui sont le plus frappantes : à la fois sur le milieu de départ et sur le milieu d'arrivée. Sur le plan économique, la migration massive du milieu rural vers la ville représente une véritable ponction des forces vives du milieu rural, car les migrants, tout en étant constitués en majorité de personnes d'âge actif, surtout des hommes, sont en outre généralement formés des individus les plus dynamiques de la société. Cela entraîne une stagnation du milieu rural et une baisse de la production agricole, dans la mesure où l'on n'observe pas une augmentation parallèle de la productivité par tête, mais le plus souvent un maintien des systèmes extensifs de production. En ville, le "secteur moderne" de l'économie est incapable d'absorber cette arrivée massive de main-d'oeuvre et on observe en conséquence une croissance dramatique du chômage et une augmentation de la précarité des emplois. Les risques politiques de cette évolution ne sont pas à sous-estimer et sont à la base d'une instabilité politique endémique en Afrique. Parallèlement, se développe le "secteur informel" de l'économie. Cela n'est pas une évolution négative en soi (ce serait plutôt le contraire, puisqu'on est là en présence d'un dynamisme endogène), mais cela rend plus difficile la maîtrise du développement dans la mesure où les problèmes spécifiques de ce secteur sont difficiles à appréhender. Au niveau de l'économie nationale, l'exode rural constitue un facteur d'inflation et d'augmentation de la dépendance alimentaire et énergétique.

Les conséquences sociales d'une urbanisation rapide ont été souvent évoquées : pauvreté, prostitution, délinquance, criminalité, toxicomanie sont de plus en plus le lot des grandes villes africaines, contribuant à y rendre la vie singulièrement difficile.

Enfin, les problèmes d'urbanisme sont, dans ce contexte, particulièrement aigus : problèmes fonciers, densification des unités d'habitation et des quartiers, insalubrité, rareté et cherté des logements, développement des quartiers périphériques et de l'habitat sommaire, problème des transports urbains, insuffisance générale des équipements...

En tout état de cause, il n'est pas question de nier que l'urbanisation soit un phénomène irréversible, indissociable du développement économique. Mais le problème vient de la brutalité de l'évolution du phé-

nomène en Afrique, à un rythme jamais encore observé jusque là, qui vient compliquer l'action des Pouvoirs Publics et renforcer la fragilité économique et politique des états africains.

Des moyens d'action limités par les contraintes politiques

Dans la recherche de la maîtrise de la croissance urbaine, deux types de politiques peuvent être mises en avant : la planification familiale, destinée à diminuer la croissance naturelle et les politiques migratoires, destinées à freiner l'apport migratoire.

Plusieurs facteurs s'avèrent favorables à la diffusion de la planification familiale en milieu urbain : l'éducation de la population et son ouverture sur le monde extérieur, les contraintes économiques pesant sur les familles nombreuses et les demandes en matière de contraception d'ores et déjà non satisfaites, enfin les infrastructures sanitaires disponibles...

Dans le domaine des politiques migratoires, on peut distinguer entre la canalisation des courants migratoires et les actions visant à augmenter la rétention de la population en milieu rural.

Pour canaliser les mouvements migratoires, on a d'abord songé à monter des opérations de colonisation visant à créer des flux migratoires de certaines zones densément peuplées vers des zones plus faiblement habitées. Mais ces opérations sont coûteuses, ne concernent qu'une infime proportion de la population des zones de départ et ont souvent mal évalué l'espace effectivement disponible dans les zones d'arrivée, utilisé en fait par des systèmes extensifs de production, créant par là des conflits locaux souvent aigus. Les opérations de colonisation doivent donc être plutôt considérées comme des opérations de développement des zones d'arrivée. Un deuxième type d'action consiste à chercher à détourner les migrations qui se font en direction des grandes villes, là où l'afflux de population pose le plus de problèmes, vers les villes moyennes. Il s'agit des politiques d'aménagement du territoire. La canalisation de la population vers les centres secondaires ne peut en effet résulter que d'une action résolue des Pouvoirs Publics en matière d'investissements (investissements publics et incitations aux investissements privés à travers un code des investissements), sans quoi ceux-ci sont automatiquement attirés vers les grands centres côtiers, où ils sont plus rentables. Cette politique n'a eu que des résultats mitigés jusqu'à présent, peut-être parce qu'elle était trop timide.

Les actions de rétention de la population en milieu rural ont pour objectif de diminuer le nombre de candidats à l'émigration. Dans ce domaine, les actions autoritaires sont généralement vouées à l'échec. Il reste alors toutes les actions de développement rural. Celles-ci ont parfois un rôle ambivalent, en ce sens qu'une partie d'entre elles est susceptible d'augmenter au contraire l'exode rural, mais une amélioration du niveau de vie de la population rurale reste nécessaire dans tous les cas et est une condition d'une rétention accrue de la population.

Au total, la résolution de ces problèmes, qui sont des problèmes de développement, demande que soit trouvé un nécessaire équilibre entre les investissements en milieu rural (forcément au détriment du milieu urbain) et les contraintes politiques, puisque les "décideurs" sont en grande majorité des urbains. Cela demande que l'on s'interroge sur les moyens de donner un peu plus de poids politique au monde rural.

Politiques de population et politiques de développement

Pour replacer ces réflexions dans un contexte général, qui concerne l'Afrique au même titre que le reste du monde, il convient de citer, parmi les débats des dernières années, ceux liés aux moyens d'action dont disposent les gouvernants pour faire face à une croissance de la population trop rapide. Les problèmes de la fin du siècle sont inscrits dans l'histoire démographique récente et agir sur les contraintes démographiques à court terme est impossible. Mais doit-on privilégier des politiques de population (incitation à la réduction des naissances) ou des politiques de développement (redistribution du revenu, politique urbaine...) ?

L'exemple de l'Inde est à cet égard illustratif. L'Inde fut le premier pays au monde à adopter une politique de limitation des naissances, dès 1952. Son efficacité a finalement été singulièrement réduite. Les objectifs que s'était fixé le pays (objectifs exprimés en taux de natalité) ne cessèrent d'être réajustés. La demande latente de moyens contraceptifs n'existait pas, contrairement à l'avis des experts ; la distribution de moyens ne suffit donc pas. Agir sur cette demande s'avéra bien difficile. Finalement, les autorités indiennes se rallièrent au slogan "development is the best contraceptive", qui devint bientôt le nouveau credo du Tiers-Monde. Derrière ce slogan, ce qu'il faut voir, c'est la reconnaissance de l'existence de nombreuses interdépendances au sein des socié-

tés, interdépendances reliant, par exemple, la fécondité à l'éducation, à l'urbanisation et à la distribution des revenus... Au lieu d'essayer d'agir directement sur la fécondité en offrant uniquement des moyens contraceptifs, alors que la demande d'enfants reste élevée, il est nécessaire aussi de favoriser l'éducation, notamment des jeunes filles, et de diminuer ainsi la taille des familles souhaitée.

Cet exemple montre que politiques de population et politiques de développement ne sauraient être exclusives l'une de l'autre. Le débat sur ce sujet a été particulièrement âpre en Afrique, mais il semble s'être quelque peu apaisé, les tenants de l'une

et l'autre thèse étant devenus plus sensibles aux arguments du bord opposé. Le développement n'est possible que dans la mesure où la croissance démographique peut être maîtrisée. Un afflux d'enfants menace le système scolaire, un afflux de jeunes adultes accroît les déséquilibres sur le marché du travail et compromet l'efficacité d'une politique de développement... Mais cela ne rend cette dernière que plus nécessaire.

La politique de population doit donc être partie intégrante de la politique de développement. Elle ne saurait la remplacer, pas plus que celle-ci ne peut se dispenser d'une action spécifique sur la population.

16 mars - 15 mai 1990